

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

751-SD



FINANCES PUBLIQUES

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE BOURG-EN-BRESSE
TRÉSORERIE MUNICIPALE
21 BIS RUE GABRIEL VICAIRE
01012 BOURG-EN-BRESSE CEDEX

Direction générale des Finances publiques

Trésorerie municipale de Bourg-en-Bresse
21 BIS RUE GABRIEL VICAIRE
01012 BOURG-EN-BRESSE CEDEX
Téléphone : 04 74 22 83 90
Mél. : t001006@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE :

Jours et heures d'ouverture : Lundi, mercredi et
jeudi de 8h30 à 13h00
Affaire suivie par : Frédéric COGNON
Téléphone : 04 74 22 83 99

MONSIEUR LE MAIRE
DE ST DENIS LES BOURG

Bourg-en-Bresse, le 15 juin 2022

Objet : Avis du comptable public sur la mise en œuvre du droit d'option pour adopter le référentiel M57

Monsieur le Maire,

Par courriel du 14 juin , vous avez sollicité mon avis pour la mise en oeuvre par la commune du référentiel comptable M 57 par droit d'option à compter du 1^{er} janvier 2023.

J'ai le plaisir de vous faire part de mon accord de principe pour l'application de la M 57 à compter du 1^{er} janvier 2023.

Le présent avis devra être joint à la délibération prise par le conseil municipal qui devra intervenir au plus tard fin septembre 2022.

Dans le cadre de ce changement de référentiel, je me permets d'appeler votre attention sur le fait que le changement de nomenclature ne peut intervenir qu'à compter du 1^{er} janvier suivant la date de la délibération par laquelle la collectivité applique son droit d'option pour le référentiel M57.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Le comptable
Frédéric COGNON